

ACCOMPAGNEMENT

BILAN DE COMPÉTENCES TH +

Le bilan de compétences TH + est destiné à l'accompagnement de la transition professionnelle des collaborateurs en situation de handicap. Ce bilan a pour spécificité la prise en compte des conséquences du handicap et des besoins spécifiques de la personne avec un soutien plus particulier à l'élaboration d'un projet réaliste, réalisable, et d'un plan d'action pour y parvenir.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Accompagner dans la définition d'un nouveau projet professionnel ou dans le retour à l'emploi tout en prenant en compte la singularité. TH Conseil évalue les compétences, les atouts personnels, aptitudes et motivations des personnes en situation de handicap dans la définition d'un nouveau projet professionnel.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Phase 1 : Phase préliminaire

- Choix du consultant, définition du cadre et des enjeux de l'engagement dans la démarche du bilan de compétences.

Phase 2 : Phase d'investigation

- Investigation du parcours de vie personnel et professionnel
- Analyse des points d'appuis et des singularités
- Détermination des compétences et des appétences professionnelles
- Investigation des pistes métiers
- Identification des critères clefs de vie assurant un équilibre vie professionnelle/vie personnelle/possibilités marché/singularités

Phase 3 : Phase de conclusion

- Elaboration de projets professionnels réalistes et réalisables au regard des conséquences du handicap
- Plan d'action détaillé
- Restitution du bilan de compétences
- Suivi à 6 mois



OPTION TH+

- Prise en compte de la dimension santé : **analyse des conséquences et compensations du handicap.**
- Investigation des 1 à 3 projets professionnels réalistes et réalisables **au regard des conséquences de l'état de santé du bénéficiaire.**
- **Analyse des conséquences du handicap et moyens de compensation au regard des projets retenus, confrontation au marché**
- Plan d'action détaillé pour parvenir aux projets identifiés.
- **Travaux dirigés et encadrés via plateforme numérique.**

Points Forts

- Une équipe de consultants experts du handicap en milieu de travail.
- Un accompagnement dans le respect de la déontologie et l'éthique de l'accompagnement professionnel.
- Plusieurs années d'expertises dans le domaine du conseil, du management des singularités et l'accompagnement de carrières.
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, certifiés coachs, et certifiés au bilan de compétences.

Durée et modalités

- 24h (bilan de compétences) + 10h (Option TH+)

=> Soit 34 h sur 5 mois

- Des séances de 1h à 2h
- Séance en présentiel ou en distanciel
- Un rythme à définir en fonction des besoins du bénéficiaire.

Prix

Nous consulter
Aides au financement possibles !

